



VILLE DE CRESPIERES  
YVELINES

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 078-217801893-20260320-2026\_019-DE

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

Référence
2026-19

Objet de la délibération
Création postes d'adjoints et élection des adjoints

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	18	18

Date de la convocation
17/03/2026

Date d'affichage
17/03/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
PREFECTURE  
Le : 23/03/2026

Et

Publication ou notification du :  
23/03/2026

L'an 2026 et le 20 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence d'Adriano BALLARIN, Maire.

**Présents** : Mmes BIGARD Véronique ; DEVAUD Laure ; DUCHEMIN Amal ; GUILMET Myriam ; LAMMENS Marielle ; LANGE Nereida ; PERCHEC Anne ; TABARY Agnès. MM BALLARIN Adriano ; BEON Jeremy ; BERTHEMY Eric ; BIENFAIT Jean-Pierre ; KAISER Vincent ; LANDON Guillaume ; LE SAUX Didier ; ODDOS Michel ; PINEDA Armand ; SERVILLAT Julien.

**Absent(s) ayant donné procuration** : -

**Absent(s) excusé(s)** : Mme Brigitte JACQUARD

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme Agnès TABARY

**Objet de la délibération** : Création postes d'adjoints et élection des adjoints

Il convient de déterminer le nombre d'adjoint au Maire.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal compte 19 membres.

Pour rappel :

Population municipale de la commune	Nombre de conseillers effectivement élus	Nombre maximum d'adjoints
De 1500 à 2499	19	5

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'UNANIMITÉ** :

**DE CRÉER 5 postes d'adjoints au Maire.**

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 20/03/2026

Le Maire  
Adriano BALLARIN

La secrétaire de séance  
Agnès TABARY